

Compte-rendu du conseil d'école n°1
du mardi 9 novembre 2021

La séance est ouverte, à 18h35, sous la présidence de Mme Regnaud, directrice.

Sont présents :

Mme Regnaud, directrice.

Mmes Barbas, Feuvrier, Sanson, Santinho, Saint Lot, Lacroix, M Grouhan, enseignants.

Mmes Vitel-Lepinay, Dubois, Petillon, Villeneuve, représentantes FCPE des parents d'élèves.

M. Orlac'h, Mmes Ba, Labdoui, représentants PEEP des parents d'élèves.

Mme Brunello, adjointe déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance et jeunesse

Excusés :

Mme Gachignard, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Mmes Gonthier, Roussillon, Lemoine enseignantes

Ordre du jour :

1) *Bilan de rentrée*

1.1) *Présentation de l'équipe pédagogique*

1.2) *Protocole sanitaire*

1.3) *Actions réalisées*

1.4) *Pause méridienne / Études dirigées*

2) *Élections des représentants de parents d'élèves*

3) *Règlement intérieur*

4) *Plan de continuité pédagogique*

5) *Projet de territoire 2021-2024*

6) *Projets et actions à venir*

7) *Évaluations Nationales CP et CE1*

8) *PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)*

9) *Point mairie / Travaux dans l'école*

10) *Coopérative scolaire*

11) *Calendrier des conseils d'école et comptes rendus*

1°) Bilan rentrée / Présentation équipe / Intervenants

1.1) Présentation de l'équipe pédagogique

Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe compte 9 enseignants, le RASED et 1 intervenant sport.

Nombre d'élèves : 210

Madame Santinho : CP : 25

Madame Saint Lot : CP/CM2 : 23 (13 + 10)

Madame Barbas : CE1 : 26 (1 départ)

Madame Lacroix : CE1/CE2 : 27 (13+ 14)

Madame Gonthier : CE2 : 28

Madame Lemoine / Monsieur Grouhan : CM1 : 28

Madame Regnaud et Madame Sanson : CM1/CM2 : 26 (13 + 13)

Madame Feuvrier : CM2 : 27

Madame Roussillon : enseignante remplaçante.

Demande de précisions concernant la déclaration d'effectifs :

Madame Regnaud demande des précisions sur le mail reçu par la mairie demandant de préciser la capacité d'accueil maximale par niveau, le public et le personnel. Madame Brunello précise qu'elle n'a pas d'informations supplémentaires et qu'elle va se renseigner.

Depuis septembre, l'école a accueilli trois nouveaux élèves. Un autre devrait arriver en janvier. Les effectifs étant déjà chargés, Madame Regnaud demande que soit envisagée une éventuelle solution d'accueil dans une autre école lors d'une arrivée en cours d'année, avec possibilité pour les élèves de réintégrer l'école de secteur à la rentrée suivante, s'ils le souhaitent. Madame Brunello indique que les situations seraient étudiées au cas par cas et affirme que les prochains arrivants cette année seront affectés ailleurs.

Les associations de parents d'élèves ont objecté que cette solution n'était pas optimale pour l'enfant qui dans le contexte d'un déménagement devra s'adapter à deux changements d'école, de camarades etc...

Elles s'interrogent également sur la difficulté pour les familles en termes d'organisation pratique. Les fédérations de parents demandent l'effectif pour l'ouverture d'une 9ème classe. Madame Regnaud indique qu'une ouverture serait envisageable à partir de 220 élèves et souligne qu'actuellement, et notamment en lien avec les travaux à venir, les locaux ne le permettent pas.

Présentation des RASED :

Madame Sarniguet : Psychologue scolaire.

Mesdames Saunier-Bazin et Coignac : Enseignantes spécialisées dans les aides à dominante pédagogique.

Monsieur Douchet : Enseignant spécialisé dans les aides à dominante relationnelles.

Madame Regnaud précise qu'ils interviennent dans un large secteur donc ne peuvent malheureusement pas prendre en charge tous les élèves. Ils privilégient les cycles 1 et 2.

Présentation des AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap)

Les AESH apportent une aide individuelle à plusieurs élèves dans le cadre d'un PPS (enfants en situation de handicap reconnu par la MDPH). Cet accompagnement permet à l'élève de :

- Trouver la disponibilité maximale pour participer aux activités de la classe ;
- Réaliser dans les conditions optimales les tâches demandées par la situation d'apprentissage.

L'école compte deux AESH : Madame Maris (14h par semaine - 2 élèves de CM2) et madame Dolant (10 h - 1 élève de CE2).

Présentation des intervenants

Intervenant sport :

Monsieur Kouatât intervient toutes les semaines depuis mi- septembre dans le cadre d'un projet établi par les enseignants (en partenariat avec l'intervenant).

- **Cycle 2 :** Jeux traditionnels avec ou sans ballon / jeux de raquettes / expression corporelle, activités gymniques / course d'orientation ;
- **Cycle 3 :** Tchoukball / Tennis de table / expression corporelle, activités gymniques / course d'orientation

Piscine :

Les séances ont commencé la semaine du 20 septembre.

- Sur chaque séance, 2 classes d'un même établissement sont accueillies
- Au cours d'une séance, les enfants sont 35 minutes dans l'eau.
- Une répartition des séances par semestre a été réalisée :

- 1^{er} semestre : CP + CP/CM2 + CE1 + CE2 + + CM1 + CM2
- 2^{ème} semestre : CE1/CE2 et CM2

Madame Regnaud demande à la mairie si elle accepterait de financer dans le cas où des créneaux supplémentaires pourraient être accordés aux écoles au 2^{ème} semestre. (pour le cycle 2 prioritairement). Madame Brunello souligne que la demande avait été faite à la piscine mais qu'il n'y a pas de créneaux supplémentaires. Les parents délégués précisent qu'il serait peut-être préférable que ce soit les élèves de CE1 ou de CE2 qui en profitent (ces élèves n'ayant pas eu piscine les deux dernières années). Madame Regnaud en fera la demande directement à la piscine.

Nous remercions la Municipalité pour sa collaboration dans cette organisation et l'aide précieuse que celle-ci apporte à l'école.

Musique :

Depuis le départ de Madame Garçon, les écoles n'ont plus d'intervenant en musique. Hors, c'est une chance pour les élèves de la commune de bénéficier d'un enseignement en partenariat avec des intervenants qualifiés et spécialisés. Les projets musicaux élaborés par l'équipe enseignante sont difficiles à mettre en œuvre. Les parents élus s'interrogent également sur la recherche d'un intervenant car aucune annonce n'apparaît. Madame Brunello explique qu'il est très difficile d'en avoir puis précise que la mairie cherche à mutualiser avec d'autres communes.

Bibliothèque :

Plusieurs bénévoles se sont engagés pour faire vivre la BCD et les classes sont accueillies depuis mi-octobre. Il manque toutefois toujours des intervenants et tout parent volontaire pour aider est le bienvenu. Si ce manque persiste, la bibliothèque ne pourra plus accueillir d'élèves. Les parents élus proposent que la mairie essaie de créer un partenariat avec le CCAS pour des relations intergénérationnelles.

1.2) Protocole sanitaire

Les procédures sont modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations des autorités sanitaires. Elles comportent notamment les règles suivantes :

- **Fermeture d'une classe** dès le 1^{er} cas COVID positif (7 jours). Les enfants de la classe doivent être testés immédiatement puis à nouveau à J+7

- **Port du masque :**

- **pour les personnels**

- **Niveaux 1 et 2** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ;
- **Niveaux 3 et 4** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur ;

- **Pour les élèves**

- **Niveau 1** : les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées ;
- **Niveau 2** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ;
- **Niveaux 3 et 4** : le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur ;

- **Brassage des groupes** : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise d'où les récréations par zone ;

- **Pratique sportive : Niveau 2** : les activités physiques et sportives se déroulent prioritairement à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée ;

- **Ventilation systématique des locaux** (problème des fenêtres oscillo-battantes)

Situation à fin octobre :

Suite à plusieurs cas COVID, des fermetures de classe ont été prononcées (4 successivement). Il s'est avéré que plusieurs enfants d'une même classe étaient positifs mais asymptomatiques.

Afin de limiter au maximum les risques de contamination, il a été demandé aux élèves de porter le masque également en extérieur, d'éviter les jeux de contact et de partages d'objets (semaine précédant les vacances).

Il a semblé important à l'équipe pédagogique d'adapter le protocole à la situation locale de l'école. L'objectif était de protéger les enfants et leurs familles, notamment à une semaine des vacances.

1.3) Actions réalisées

Élections des délégués

Les élections des délégués ont eu lieu dans toutes les classes.

Les conseils d'enfants se réunissent pour débattre des problèmes courants, une fois par trimestre (rappels des règles de vie, du « bien vivre ensemble », proposition des délégués).

La grande lessive

La grande lessive est une installation artistique éphémère faite par tout-es autour de la Terre. Les œuvres artistiques au format A4 sont suspendues à l'aide de pinces à linges à des fils tendus en extérieur. Le thème était « Tous des oiseaux ». Elle a été étendue le 14 octobre 2021. La prochaine aura lieu en mars.

Jeux de société (vendredi 22 octobre)

Temps lecture (2 fois ¼ h) / Ateliers de lecture.

Écoute musicale quotidienne dans chaque classe / Différents courants musicaux.

Randonnée hebdomadaires (CE1/CE2)

Randonnée automnale (CP ; CP/CM2)

1.4) Pause méridienne et temps périscolaire

Pause méridienne

Les élèves sont à l'Envol ce qui est très appréciable pour les enseignants (calme durant la pause méridienne). Une communication est établie lors des moments de passation, afin de prendre en charge au mieux les besoins des élèves. Madame Regnaud rappelle qu'il est important pour les familles de se tourner vers les bons interlocuteurs en cas de difficultés.

Études dirigées & temps périscolaire

Quatre salles au sein de l'école sont utilisées pour l'étude surveillée. Un planning a été établi afin que cela tourne dans les salles de classe.

Madame Regnaud attire l'attention sur un point du règlement intérieur du centre : « Tout enfant non-inscrit à l'étude est transféré au service périscolaire ». Concrètement, l'appel n'étant pas fait avant le départ des animateurs au centre, cela semble difficile à mettre en place. Il est important de clarifier aux familles. Il existe un réel problème de listes donc de sécurité.

II°) Élections des représentants de parents d'élèves :

Résultats 2021 :

Élections des représentants de parents d'élèves :

- Les élections se sont déroulées le 8 octobre 2021 exclusivement par correspondance ;
 - **325 électeurs inscrits - 198 votants / participation : 60.92 % ;**
 - Constitution de 2 listes (une liste FCPE et une liste PEEP) : 4 sièges pour chacune des listes.
- Pour mémoire : Résultats d'octobre 2020 : 325 électeurs inscrits - 190 votants / participation : 58,46 %*

L'ensemble du conseil vote favorablement au vote par correspondance pour l'année prochaine.

III°) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur s'appuie à ce jour sur le règlement type des écoles du département des Yvelines réactualisé en 2014 (Circulaire n° 2014 – 088 du 9 juillet 2014).

Lecture du règlement. Le règlement intérieur est approuvé par l'ensemble du conseil.

Un travail sera réalisé avec les délégués de chaque classe sur les règles avec une production d'affiches (sur le respect des camarades, des locaux...)

IV°) Plan de continuité pédagogique

Présentation du plan joint.

V°) Projet de territoire

A partir du bilan du dernier projet d'école et du projet de territoire, l'équipe enseignante a commencé à construire le projet concernant l'école.

Plusieurs axes d'amélioration ont été relevés :

- 1) Le travail autour de la résolution de problèmes doit être poursuivi. Les élèves ont des difficultés à argumenter un raisonnement.
- 2) Poursuivre du travail de lecture orale, de compréhension et d'écriture.
- 3) Dans certains domaines, les enseignants manquent de repères pour organiser la progressivité des apprentissages. Nécessité de travailler sur des programmations communes / notamment en sciences / géographie/ histoire / langues.
- 4) Liaison Ecole Collège à développer.
- 5) Les partenariats (PNR / SIOM / ORPEA / Services culturels...) doivent être poursuivis et développés.
- 6) Le travail sur le paysage urbain et sa représentation doit être approfondi, en prenant en compte l'évolution et l'aménagement du centre-ville ainsi que la transformation de l'école.

Projet d'école 2021 2024 :

Comment favoriser et renforcer l'épanouissement de chacun, au sein des apprentissages, dans un climat scolaire inclusif, bienveillant et enrichissant ?

AXE 1 :

1) Maths/français

- Travailler quotidiennement la lecture orale et la compréhension d'un texte lu. Enrichir le lexique, la culture littéraire. Développer l'écrit.
- Travail en ateliers (en maths / en français)
- Travailler la résolution de problèmes : compréhension, démarche, méthodologie / Défis mathématiques (Koala /Kangourou des maths)

2) Autres domaines

Activité physique : 30 minutes d'EPS par jour / Olympiades organisées au sein de l'école / projet sportifs en partenariat avec la Municipalité / Savoir Rouler

EMC : Conseils de classe, d'élèves / Temps-jeux de société avant chaque période de vacances /projets inter-classes.

Numérique : Développer l'usage du numérique (tablettes / TNI)

Langues : Développer l'apprentissage de l'anglais / de l'allemand.

Sciences : développer la démarche expérimentale

AXE 2 :

1) Travail collaboratif des équipes

- Analyse en équipe des résultats aux évaluations nationales / PPRE / Travail par cycle /
- Repenser la place du numérique dans les apprentissages. (Personne ressource)
- Partager les compétences acquises lors des formations (plan mathématique / plan lecture)
- Échanges avec l'équipe de l'école maternelle et écoles de la commune.

2) Autres axes développé par l'école

Parcours artistique et culturel :

- Action partenariale avec un musée : Fondation Devos / Château de Versailles / Fondation Coubertin
- Projet autour de l'univers de Molière (chant / théâtre)
- Parcours santé : initiation aux premiers secours, sensibilisation à l'hygiène.

Parcours citoyen :

APER /permis piéton / permis internet / Actions de solidarité / développer une démarche éco-responsable (réduction du gaspillage / sensibilisation au gaspillage vestimentaire et à la gestion des affaires personnelles et collectives / tri des déchets /recyclage)

AXE 3 :

1) Le climat scolaire

- Prévention de toute forme de violence (verbales / physiques), de harcèlement. Intervention de la BPDJ.
- Jeux de cour, proposés et organisés par les élèves.
- Amélioration du cadre de vie : entretien du jardin / jardin partagé dans le parc mitoyen à l'école.
- Projets de rencontres sportives
- Conseil d'enfants dans les classes.
- Création d'affiches collectives sur la gestion des locaux, l'hygiène, les règles de sécurité et les jeux dangereux.

2) Continuité du temps de l'enfant, collectif partenarial, parents

- Entretiens individuels en fin de première période avec toutes les familles.
- Renforcement communication familles avec les espaces numériques de travail dans les classes.
- Bilans de santé et interventions de l'infirmière scolaire dans les classes.
- Renforcer la continuité avec le collègue (Faire vivre le cycle 3)
- Continuité des règles de vie entre école et périscolaire.
- Projets culturels avec la collectivité territoriale à développer.
- Maintenir la qualité de partenariat avec la collectivité afin que les moyens mis à disposition répondent aux besoins de l'école.

VI°) Projets et actions à venir :

Photographe :

Mardi 23 novembre 2021 : photos individuelles + photo de groupe. Un mot sera distribué

L'Amour en boîte

Participation à la collecte pour l'association L'Amour en boîte les **vendredi 19 et lundi 22 novembre 2021 de 8h20 à 8h45**

Entretiens individuels

Fin novembre avec toutes les familles : vendredi 26 et samedi 27 novembre.

Spectacle de Noël offert par la municipalité

Conte musical intitulé *Solain et les lutins de Noël* : le 16 décembre.

Goûter de Noël

Le goûter aura lieu le vendredi 17 décembre 2021

Spectacle Tic Tac Molière / Compagnie « Les Petits Cailloux » - (financement coopérative scolaire)

Le 18 janvier 2022

Koala et kangourou des maths : Toutes les classes (financement coopérative scolaire)

Travail en partenariat avec le Château de Versailles.

« De La Fontaine à Molière ». Date reportée au 4 janvier 2022. Atelier et travail autour du théâtre. CM2 et CM1/CM2. Les CP de madame Saint Lot iront également à Versailles pour un atelier sur la dorure et une visite libre du château.

Travail autour du conte pour voyager à travers le monde en CE1

Défi lecture entre les classes de CE1/CE2 et CE2

Jardinage : CE1/CE2 (terrain de substitution).

Randonnées en remplacement de la natation.

Projets envisagés :

- **Fondation de Coubertin** : autour de la présentation des métiers d'art. (CP + CE1)

- **Travail avec le PNR** : Ma commune dans le parc (cycle 2) : intervention classe avec réalisation d'une maquette, présentation du PNR, présentation des différents éléments naturels + 2 interventions extérieures à la réserve naturelle (découverte faune et flore et étude des petits insectes).

- **Travail en partenariat avec la MISS** : CM2 et CM1/CM2 (date à venir) sur le thème : Science des bateaux et Que mange-t-on dans une plante ?

Rencontre avec une médaillée olympique (tir sur plateau)

Salon du Livre :

- Le Salon se déroulera début avril.
- Le thème de cette année est « Le patrimoine ». Toutes les classes y participent.
- Une sélection de 5 livres/albums est proposée dans chaque classe. Un travail sur ces lectures sera effectué en classe.
- Les modalités d'organisation des rencontres seront adaptées au contexte sanitaire.

Les parents d'élèves seront tenus informés en cours des années des divers projets de sorties pédagogiques organisées pour chaque classe.

VII°) Évaluations Nationales CP + CE1

Les passations se sont déroulées durant la 2^{ème} quinzaine de septembre. Les résultats seront transmis aux familles courant novembre.

Ces évaluations mettent à jour les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer, notamment dans le contexte actuel. Elles sont un point d'appui pour aider les élèves rencontrant des difficultés.

En CE1 : Les résultats sont satisfaisants.

Français : 3 élèves « à besoin » (idem 2020)

Maths : 3 élèves « à besoin » (7 en 2020)

Les items les plus difficiles (en moindre mesure) ont été :

- Lire à voix haute un texte

- Évaluer un ordre de grandeur (associer un nombre entier à une position)

En CP

Français : 10 élèves « à besoin » (6 en 2020)

Maths : 11 élèves « à besoin » (12 en 2020)

Les items les plus échoués concernent :

- Reconnaître des lettres (l'écriture cursive est compliquée en début d'année) / résultats inférieurs à ceux de la circonscription)
- Manipuler des phonèmes (élèves fragiles)
- Associer un nombre à une position (résultats inférieurs à ceux de la circonscription)
- Comparer des nombres (vitesse)
- Résoudre des problèmes (élèves fragiles)

Certains élèves sont considérés comme « élèves à besoin » à travers les évaluations. Ce n'est pas forcément le cas, certains ont été déstabilisés.

VIII°) PPMS (plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS est actualisé chaque année afin de l'améliorer en fonction des difficultés rencontrées.

Objectifs :

- Être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur (assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours extérieurs.
- Nécessité de s'entraîner régulièrement aux conduites à tenir
- Sensibiliser les élèves aux risques
- Sensibiliser les parents aux bons comportements

Moyens de communication : Comment prévenir les collègues et les services extérieurs ? Proposition de signal lumineux dans les classes + à l'extérieur (alarme extérieure également). Mise en œuvre d'un système d'alarme spécifique.

Plusieurs solutions sont envisagées (courant 2022) : déclencheur manuel (dans plusieurs zones) ; boîtier dans chaque classe (bip) avec connexion radio avec la police municipale.

L'exercice était prévu le 21 octobre. Plusieurs classes étant fermées, nous avons reporté afin que tous les élèves puissent être sensibilisés et puissent s'entraîner. Les familles seront informées de la date ou de la période de l'exercice (fin novembre).

La mairie a fait le tour des écoles avec un adjudant. Il y aurait une possibilité de subvention. Toutes les écoles et toutes les classes seront donc équipées en 2022 dans l'idéal.

Par ailleurs, 3 exercices « sécurité incendie » sont organisés.

Sécurité aux abords de l'établissement :

- Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- Il est demandé d'installer à nouveau les barrières Vauban devant l'entrée de l'école.
- L'accès côté rue de la République est très aisé. Il est nécessaire de protéger davantage.

IX°) Travaux dans l'école / Point Mairie

Horaires temps scolaire :

Conformément au *Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017*, l'organisation de la semaine scolaire définie par l'article D.521-10 du code de l'Éducation, peut faire l'objet d'une demande de dérogation pour être réparties sur 4 jours, ce qui est actuellement le cas pour l'école.

Les dérogations relatives à l'organisation du temps scolaire sont arrivées à échéance en cette rentrée de septembre 2021. Pour poursuivre l'organisation sur 4 jours, le **conseil d'école ou des écoles de la commune doivent se prononcer sur cette organisation ainsi que le conseil municipal.**

- Une **consultation** des membres du conseil d'école est alors réalisée : **1 abstention, 1 retour à 4 jours et demi, 13 pour 4 jours.**
- Certains parents reviennent sur leur vote en précisant qu'ils n'ont pu consulter les autres parents. Madame Regnaud propose aux parents de consulter tous les parents puis de lui faire un retour au plus vite. Les enseignantes précisent que lors de la période où elles ont travaillé 4 jours et demi, les élèves étaient plus fatigués et certains s'endormaient sur leur table le vendredi après-midi. Certains parents élus précisent que les T.A.P. n'étaient pas toujours adaptés ou intéressantes pour les élèves.
- Madame Brunello précise qu'il ne s'agit que d'une consultation en conseil d'école. La mairie prendra la décision pour l'ensemble de la commune.

Travaux réalisés :

Le mobilier classe de Mme Feuvrier a changé ainsi que les tables salle des maîtres. Deux bancs et une armoire ont été installés dans la classe de madame Saint Lot.

Travaux demandés :

- Vigipirate côté portail rue de la République
- Barrière Vauban devant l'école.
- Flaques d'eau entrée rue des Écoles
- Accrocher les œuvres projet Caroline Leite.
- Protection « anti-pincement » dans les toilettes
- Nettoyage des toilettes le midi (+ désinfection poignées/ interrupteurs le midi) ; poubelles à vider. Ménage le soir satisfaisant.
- Portail : faire appel à une entreprise extérieure.
- Nettoyage des vitres non fait (prévu aux vacances de la Toussaint (à anticiper pendant l'été)
- problème téléphone : La portée du téléphone sans fil ne permet pas à madame Regnaud une utilisation depuis sa classe. Elle demande un téléphone portable afin de pouvoir répondre aux urgences, lorsqu'elle est également en charge de sa classe. Madame Brunello en prend note.
- Problème de stationnement : celui des enseignants.

Travaux de l'école

A la demande générale (parents et enseignants) une réunion spécifique, organisée en mairie, est souhaitable pour présenter l'organisation des travaux et l'impact pour l'école. Peu d'information à ce jour.

X°) Coopérative scolaire

L'école bénéficie de subventions de la Caisse des écoles.

Dotations :

Crédits Fournitures : 7 828 € (206 x 38 €) Versements directs sur coopérative : 2 472 € (12 € x 206)
Livres de fin de CM2 : 494 € (38 x 13 €)
Documentation générale : 600 €
Livres / CD / Documents : 3 142 € (7 € x 206 + 150 € x 8)
Bibliothèque : 500 € Pharmacie : 240 €
Transports : 3 040 € : 380 € x 8

Versements directs sur coopérative : 2 472 € (12 € x 206)

Comptes de coopérative :

Pour l'année scolaire 2020 / 2021 :

- Dépenses : 11 402,47 €
 - Recettes : 13 046,34 €
- Bilan 2019 / 2020 : - 960,17 €
Bilan 2020 / 2021 : + 1 643,87 €

Explication : le versement sur la coopérative (budget 2020) a été réalisé en septembre 2020. Le montant des subventions reçues (4 920 euros) correspond à 2 années d'exercice.

L'école a démarré l'année avec un crédit de 4 365,45 €.

La participation des parents à la coopérative scolaire a rapporté 3 300 €.

L'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents pour leur participation. Les coopératives versées par les parents sont utilisées au niveau de chaque classe. Cette participation est distribuée aux classes au *pro rata* du nombre d'élèves. Elle aide au fonctionnement de chaque classe et aux sorties scolaires.

XI°) Calendrier et compte-rendu

Les dates des conseils d'école sont les suivantes :

- mardi 15 février 18 h 30 – 20 h 30.
- jeudi 9 juin 18 h 15 – 20 h 15

Lors des prochains conseils d'école, un des parents élus sera secrétaire de séance.

La séance est levée à 21h20.

Secrétaire de Séance :
Madame SAINT LOT



Présidente de Séance :
Madame REGNAUX

